

**N° de dossier : 2800-136
(TD R472)**

**EXAMEN DES OPÉRATIONS DE SOURCES HUMAINES DU SCRS À
L'ÉTRANGER
(Étude n° 2007-05 du CSARS)**

**Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité
10 juillet 2008**

La traduction de tous les examens du CSARS a été officiellement complétée par le Bureau de la traduction du Canada. En cas de litige, la version faisant autorité de la spécification est le document original en anglais.

Version de l'AIPRP

Le 5 novembre 2019
en date du : _____

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION.....	2
	1.1	4
	1.2 Objectifs et méthodologie de cet examen.....	4
2	7
	2.1 État actuel de la politique opérationnelle.....	9
3	10
4	12
	13
	15
	16
5	17
6	LE DÉFI DE L'ÉVALUATION DES RISQUES	19
7	CONCLUSION.....	23
	RÉSUMÉ DES CONSTATATIONS.....	24
	RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS.....	25
	LISTE DES SIGLES.....	26

1 INTRODUCTION

La complexité des relations humaines fait de la collecte de renseignements obtenus de sources humaines (HUMINT) un défi unique à relever comparativement aux sources d'information purement techniques. Comme le fait remarquer Nigel West, spécialiste du renseignement, [traduction] « les personnes qui sont prêtes à trahir leur famille, leur tribu, leur pays ou toute autre allégeance peuvent s'avérer difficiles à gérer et susceptibles de travailler à leurs propres intérêts, de fabriquer de l'information ou de devenir des agents doubles »¹. Les sources concluent des ententes avec des services de renseignement par suite d'un recrutement actif par un organisme (qui peut être volontaire ou coercitif), d'une recommandation d'un autre organisme ou d'un contact direct². Toutes les sources ont leurs propres motivations, qui peuvent inclure la cupidité, l'idéologie, le désir de réinstallation, le patriotisme ou l'aventurisme. L'utilisation d'une source humaine est donc risquée, car un service ne peut être sûr de la véritable motivation d'une source³.

Malgré les défis inhérents, les sources humaines demeurent un outil essentiel pour comprendre l'environnement de la menace et les intentions d'une cible, information qui n'est pas toujours évidente à partir d'une photographie, des interceptions de communication, des sources ouvertes ou d'autres méthodes de collecte de renseignements.

¹ Nigel West, 2006, « Human Intelligence (HUMINT) » dans *Historical Dictionary of International Intelligence*, Lanham : Scarecrow Press, p. 129.

² Le terme « contact direct » désigne les sources qui coopèrent volontairement en s'adressant directement à un service de renseignement. Voir West,

³ Voir West, p. 126; Walter Laquer, 1985, *A World of Secrets: The Uses and Limitations of Intelligence*, New York : Basic Books, p. 25; Mark Stout, 2007, « Emigre intelligence reporting: Sifting Fact from Fiction » dans Loch Johnson (éd.), *Handbook for Intelligence Studies*, Londres : Routledge: p. 253 à 268; et Michael Herman, 1996, *Intelligence Power in Peace and War*, Cambridge : Cambridge University Press, 65.

Une source bien élaborée et bien positionnée peut être un outil de renseignement efficace et rentable. Bien qu'il soit difficile de mesurer le rapport coût-efficacité d'une source humaine particulière, surtout compte tenu des défis liés à la mesure de la valeur des renseignements recueillis, nous pouvons néanmoins comparer le coût d'un programme de source humaine au budget de fonctionnement d'un organisme de renseignement.

1.2 Objectifs et méthodologie du présent examen

De nombreuses études du CSARS comprennent un examen d'une sélection de sources humaines.

Le but de cet examen est d'examiner les défis et les avantages liés à l'exploitation de sources humaines.

Le CSARS a évalué les mesures prises par le Service par rapport à la *Loi sur le SCRS* et aux directives ministérielles et, le cas échéant, à la politique opérationnelle et a examiné leur pertinence dans le contexte en évolution des activités de collecte de renseignements étrangers du SCRS.

La période d'examen s'est échelonnée du 1^{er} janvier 2005 au 31 janvier 2007. Le CSARS a choisi ces dates pour tenir compte des changements apportés par la réorganisation des directions opérationnelles du SCRS en mai 2006.

Le CSARS a examiné les dossiers administratifs et financiers.

Étude n° 2007-05 du CSARS

De plus, le CSARS a été informé par deux agents
du renseignement du SCRS.

Étude n° 2007-05 du CSARS

Étude n° 2007-05 du CSARS

2.1 État actuel de la politique opérationnelle

Il serait donc opportun pour le SCRS d'extraire des principes et des thèmes communs de ses diverses directives afin d'élaborer une structure stratégique globale. Le CSARS comprend que le SCRS et le ministère de la Sécurité publique ont élaboré une nouvelle directive ministérielle. **Le CSARS recommande que le SCRS accorde la priorité à l'élaboration d'une politique opérationnelle officielle pour guider ses opérations de sources humaines à l'étranger dès réception de la nouvelle directive ministérielle.**

Étude n° 2007-05 du CSARS

3

Dans son étude n° 2006-08, le CSARS a soulevé des questions concernant
l'efficacité de la façon dont le SCRS traite les sources à
l'étranger.

Étude n° 2007-05 du CSARS

6 LE DÉFI DE L'ÉVALUATION DES RISQUES

Toutes les activités
potentiels, doivent être évaluées en fonction des risques

La politique du SCRS ne comporte pas d'échelle qui établit des seuils entre les différents niveaux de risque et n'utilise pas de termes normalisés pour évaluer le risque

Étude n° 2007-05 du CSARS

Étude n° 2007-05 du CSARS

Étude n° 2007-05 du CSARS

Le CSARS comprend que l'évaluation des risques est extrêmement complexe; cependant, à mesure que les opérations à l'étranger du SCRS continuent d'évoluer, le Service doit rationaliser ses procédures d'évaluation des risques et ses rapports dans les plans opérationnels. **Le CSARS recommande que le SCRS normalise ses évaluations des risques en utilisant une terminologie détaillée et uniforme qui se reflète dans la politique opérationnelle.**

Ces normes fourniraient au personnel opérationnel un outil calibré pour mesurer et évaluer le risque et veiller à ce que tous les facteurs soient pris en compte.

7 CONCLUSION

Le SCRS est un organisme dont la structure, les politiques et les procédures ont une orientation principalement nationale depuis sa création en 1984. L'élargissement du programme de collecte de renseignements étrangers du SCRS mettra ce dernier au défi de s'adapter aux différents environnements opérationnels à l'étranger. L'introduction de la Région internationale, la transition des agents de liaison en matière de sécurité et l'approbation des directives des cadres supérieurs pour guider certaines opérations à l'étranger font partie des étapes de la gestion de cette transition. Il reste toutefois du travail à faire.

Cette étude est une évaluation préliminaire des opérations de sources humaines du SCRS à l'étranger.

Néanmoins, après près de cinq ans d'expérience, il semblerait approprié que le SCRS tire des principes et des thèmes communs de ses diverses directives et élabore une structure stratégique globale pour régir son programme de collecte de renseignements de sources à l'étranger.

Une question qui peut être réglée à court terme est l'élaboration d'une échelle de risque normalisée et l'utilisation claire et uniforme de la terminologie du risque dans la planification opérationnelle du SCRS.

Étude n° 2007-05 du CSARS

RÉSUMÉ DES CONSTATATIONS

Aucune constatation n'est issue de ce rapport.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

- Le CSARS recommande que le SCRS accorde la priorité à l'élaboration d'une politique opérationnelle officielle pour guider ses opérations de sources humaines à l'étranger dès réception de la nouvelle directive ministérielle.
- Le CSARS recommande que le SCRS normalise ses évaluations des risques en utilisant une terminologie détaillée et uniforme qui se reflète dans la politique opérationnelle.

Étude n° 2007-05 du CSARS

LISTE DES SIGLES

DAO	Directeur adjoint, Opérations
SDO	Sous-directeur, Opérations
DG RI	Directeur général, Région internationale
HUMINT	Renseignement d'origine humaine